

Coupe du monde de ski alpin Samedi 04 Février 2023

COMMENT OBTENIR SON BADGE DE CIRCULATION ?

Attention ! Les véhicules des contrevenants seront systématiquement mis en fourrière et verbalisés à 35 euros

Pour circuler, vous devrez impérativement afficher sur votre parebrise :

- Badge B** : Centre-ville (traversée de la commune, de St Antoine jusqu'à Bellevue)
- Badge C** : Centre-ville (traversée de la commune, de St Antoine jusqu'à Belvedere)
- Badge M** : Maisonneuve – Prarion – Chavants (traversée complète de la commune jusqu'à Maisonneuve)
- Badge V** : Prarion – Chavants (traversée complète de la commune jusqu'à Bellface)

Faites votre demande :

- A l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture
- A l'accueil de l'office de tourisme **uniquement en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie**
- Par mail à l'adresse **mairie @leshouches.fr** (badge transmis par retour de mail)

Se munir ou joindre par mail :

- Carte grise de votre véhicule
- Justificatif de domicile

Les demandes sont traitées en Mairie pendant les horaires d'ouverture ou à l'Office du Tourisme en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie

Les Horaires d'ouverture

Mairie

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
puis de 14h à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h & 14h -17h
Le Samedi de 9h à 12h

Office de Tourisme

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de
14h30 à 18h30

Les accès à la station seront fermés le samedi 04 février dès 7h 00 aux véhicules ne disposant pas de laisser-passer.



Les badges ne donnent pas accès aux parkings.

Bonne Coupe du Monde ! Bon spectacle !